

Le petit courrier

Ville de Bar-sur-Seine



n° 162
Juin 2024

Au sommaire

| | |
|--|---|
| Edito, Lydie Planell quitte la médiathèque | 2 |
| Vivre ensemble | 2 |
| L'agenda | 3 |
| Propriétaires riverains de cours d'eau | 4 |
| Restauration de l'église S' Etienne | 5 |
| Bar-sur-Seine 1900 | 6 |
| Boîtes à livres | 6 |
| La voix aux élus | 7 |
| Information élections européennes | 7 |
| Consultations au centre hospitalier | 8 |
| Vous avez la parole | 8 |



Visitez le site de votre ville
www.bar-sur-seine.fr

Bulletin d'information municipal

Edito : Lydie Planell a quitté la médiathèque

Après 14 années passées au service des lecteurs de la médiathèque Goncourt, Lydie Planell a pu prendre sa retraite, ou presque, puisqu'elle est en disponibilité en attendant ses droits.

Elle est arrivée le 16 juin 2010 et a travaillé aux côtés de Maïté, alors responsable de la bibliothèque, et de Nelly. Lors du départ de Maïté le 1er avril 2021, Lydie prend les commandes et travaille avec Morgane et Nelly, qui part et est depuis remplacée par Elodie. Après le départ de Morgane, c'est Estelle qui arrive à la médiathèque. Lorsque Lydie quitte son poste le 1er mars 2024, elle cède sa place de responsable à Estelle, et Amandine vient alors compléter le binôme restant.

Lydie avait commencé à la médiathèque comme chargée d'animation, auprès des scolaires et du centre de loisirs. Elle adorait mettre en scène les histoires, se déguiser et construire des décors. Elle est ensuite passée à l'accueil, et les lecteurs de la médiathèque n'oublieront pas sa gentillesse et son écoute, qu'il s'agisse de livres ou non. Ils n'oublieront pas non plus Lulu, la petite chienne Yorkshire, mascotte du lieu, qui semble heureuse sur les plages corses...

Pour ses collègues, c'était une chance de travailler avec elle, comme le dit Estelle avec émotion : elle apportait de bons conseils, professionnels et autres, et veillait à ce que chacune arrive au travail en étant heureuse de venir.

Nous la remercions donc chaleureusement pour toutes ces années, et lui souhaitons beaucoup de bonheur.



Vivre ensemble

Pour maintenir le bien vivre à Bar-sur-Seine, rappel de quelques consignes pour le respect de tous.

NUISANCES SONORES :

Jardin : L'utilisation des outils de jardin thermiques est autorisée : les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 et les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. Interdiction les dimanches et jours fériés.

Tapage : De même, en journée ou le soir, la vie en extérieur ne doit pas se faire au détriment des autres. Veillez donc toujours à vérifier si vos voisins ne sont pas dérangés par le bruit occasionné.

SECURITE :

Véhicules : même pressés, merci de respecter les limitations de vitesse, et de ne mettre personne en danger en roulant trop vite, dans les lotissements comme en centre-ville.

PROPRETE DE LA VILLE :

Déjections : De nouveau, des déjections canines quadrillent la ville. C'est dommageable pour les habitants, et pour les touristes : on ne regarde de notre Petite Cité de Caractère que ses trottoirs pour ne pas marcher au mauvais endroit...

Rappel : Le non ramassage des déjections canines sur la voie publique est passible d'une contravention de 4^{ème} classe soit 135 euros.

Déchets : Nous rappelons que tous les déchets apportés aux points d'apport volontaire doivent être déposés **DANS** les bennes et non à côté.

Le tri sélectif se dépose **EN VRAC** dans la benne et non en sacs.

Enfin, tout ce qui ne rentre pas dans les bennes doit être apporté **EN DECHETTERIE**.



Agenda

Juin 2024 :

- 1 : concours de tarot, salle polyvalente
- 1 : tournoi à Gégé, tennis de table, gymnase Paul Portier
- 1 : spectacle One Man Show Mickael est Denise, au CCMH, à 20h30
- du 1er au 16 : exposition de photographies d'Anne Spicas par les Amis de la Bibliothèque
- 5 : ludothèque la trottinette, à la médiathèque, de 14h30 à 16h30
- 6 : don du sang, salle polyvalente, 14h30 à 18h30
- 7 : comédie musicale présentée par le collège H Breton, au CCMH
- 9 : élections européennes, salle polyvalente, de 8h00 à 18h00.
- 9 : braderie organisée par l'association Au Pied de la Tour
- 12 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h00, tout public à 20h30.
- 14 : film conférence et lancement du tome 2 « la biodiversité dans la côte des Bar » par l'association Aster Alba, au CCMH à 18h30
- 14 : concours de pétanque organisé par l'Amicale des Pompiers, au château de Val Seine
- 15 : kermesse de l'école maternelle.
- 16 : concours de pétanque organisé par la boule Barséquanaise, au château de Val Seine
- 20 : portes ouvertes de Coallia à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés
- 21 : fête de la musique organisée par l'association Au Pied de la Tour, au château de Val Seine
- 28 : concert de l'harmonie municipale, parvis de l'église
- 29 : kermesse de l'école H Breton
- 30 : théâtre par la compagnie de l'Act;

Juillet 2024 :

- 3 : journée "Partir en Livre" sur le thème "Sports & Jeux", à la médiathèque, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- 5 : concours de pétanque organisé par la boule Barséquanaise, au château de Val Seine
- 6 : concours de tarot, salle polyvalente
- 7 : passage du Tour de France
- 13 : festivités du 14 juillet, au château de Val Seine
- 14 : commémoration, devant la mairie, 11h00
- 14 : restauration et après-midi jeux, concours de pétanque, au château de Val Seine
- 28 : concours de pétanque organisé par la boule Barséquanaise, au château de Val Seine;

Août 2024 :

- 1 : don du sang, salle polyvalente, 14h30 à 18h30
- 4 : motocross organisé par le motoclub barséquanais, terrain de la Borde
- 10 : concours de pétanque organisé par la boule Barséquanaise, au château de Val Seine
- 18 : concours de pétanque organisé par le Foyer Jean Vilar, au château de Val Seine.



Pour en savoir plus :

CCMH : Centre Culturel Marcel Hurillon, composé de la salle de spectacle l'Art en Seine et de l'école de musique.

Pour les films à l'affiche, chaque mois, à l'Art en Seine, consultez le site internet de la ville, les affiches sur les vitres du CCMH, les panneaux lumineux d'information.



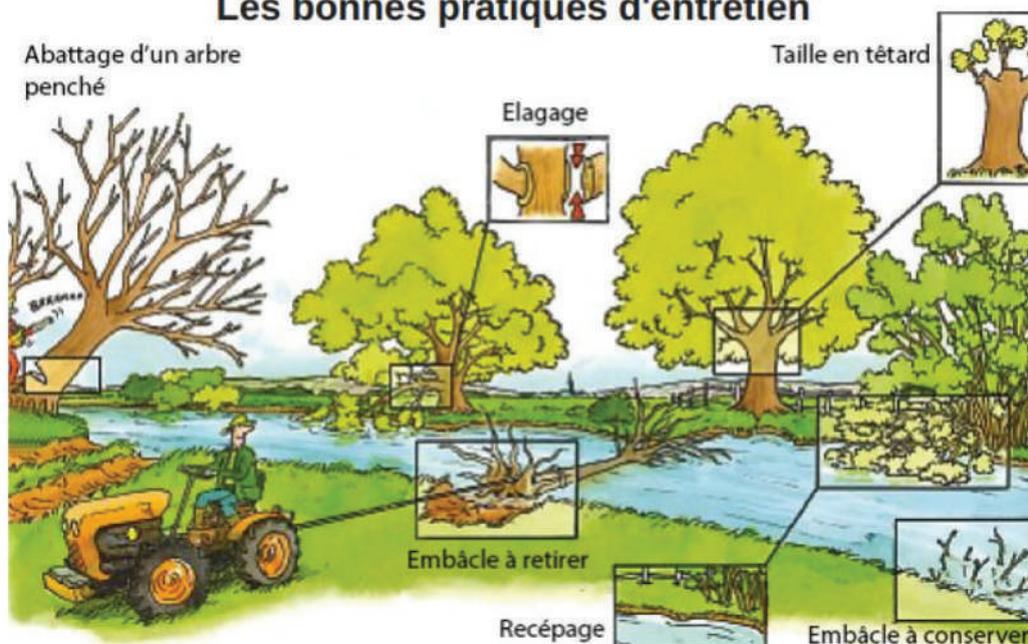
Propriétaires riverains de cours d'eau : quelques règles simples au bénéfice de tous

Vous êtes propriétaire d'une parcelle située le long d'un cours d'eau ? Votre jardin s'ouvre sur les berges d'une rivière ? Cette situation vous permet d'accéder à l'eau de la rivière, d'en profiter pour vos loisirs et de l'utiliser notamment pour arroser votre jardin. Mais n'oubliez pas que votre propriété s'étend jusqu'à la moitié du lit de ce cours d'eau s'il n'est pas classé dans le domaine public (domanial). Dans l'Aube, seuls deux cours d'eau sont en partie domaniaux : la Seine à l'aval de Méry-sur-Seine, et l'Aube à l'aval de Brienne-la-Vieille. Tout le reste du réseau hydrographique aubois est donc non domanial.

Dès lors, vous avez l'obligation d'entretenir les berges le long de votre propriété afin que l'écosystème très riche y soit maintenu, et que l'écoulement des eaux ne soit pas perturbé. L'article L215-14 du Code de l'Environnement détaille cette obligation. Concrètement, il s'agit essentiellement de veiller à ce que la végétation qui pousse sur votre parcelle le long de la berge soit entretenue, en suivant quelques règles simples :

- Maintenez la végétation au maximum tout en veillant à ce qu'elle ne bloque jamais l'écoulement.
- Coupez les grosses branches voire les arbres qui gêneraient fortement l'écoulement ou menaceraient de tomber dans l'eau. Mais laissez toujours les souches en terre : les racines des arbres, même coupés, maintiennent la berge. Cet entretien peut se faire du 16 août au 14 mars, en dehors de la période de nidification des oiseaux.
- Pour désherber, toute utilisation de désherbant, même bio, est interdite car potentiellement source de pollution pour l'eau. Et les herbes, comme les arbres, abritent beaucoup de biodiversité.
- Si vous devez recourir à des engins pour entretenir la végétation, ne les laissez jamais entrer dans le lit de la rivière sans autorisation au préalable, à cause des dégâts qu'ils provoqueraient au fond et du risque de pollution aux hydrocarbures.

Les bonnes pratiques d'entretien



En respectant ces quelques règles, vous serez des acteurs essentiels du maintien de la biodiversité et du bon fonctionnement des cours d'eau pour tous. En effet, tout arbre ou grosse branche qui tombe dans le lit d'une rivière peut provoquer des dommages sur place ou en aval, en dérivant : inondation en faisant barrage, casse de vanne de moulin, voire déchaussage de pont aboutissant à son écroulement...

Votre rôle est donc primordial :

nous comptons sur vous et vous remercions d'avance de votre vigilance !

Pour toute question relative à l'entretien de vos berges, les agents du SDDEA sont là pour vous aider.

Contact : Aymerick BROUARD - Technicien rivière du Bassin Seine Amont

Port. : 07 72 40 51 19 - mail : aymerick.brouard@sddea.fr



Point sur la restauration de l'église Saint-Etienne

Menée par Pierre Bortolussi, Architecte en Chef des Monuments Historiques, et pilotée par la Ville de Bar sur Seine, la restauration de l'église s'est déroulée en deux campagnes successives de travaux.

- La première opération commencée en mars 2017 a permis de consolider et stabiliser les fondations fragilisées par injection de béton (jet-grouting) et compactage statique sous l'ensemble de l'édifice, elle s'est achevée fin 2017.

- La deuxième opération menée entre mars 2019 et octobre 2023 portait sur la restauration du chevet, lui-même scindé en 3 tranches.

Tranche 1 : Restauration du haut chœur

Tranche 2 : Restauration des chapelles nord, chapelle axiale, et déambulatoire.

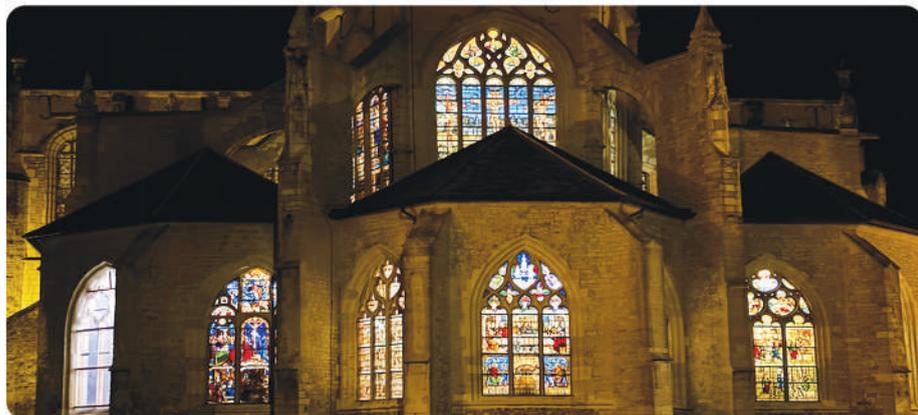
Tranche 3 : Restauration des chapelles sud et déambulatoire

Les travaux suivants ont notamment été réalisés :

- Pose de tirants en fibre de carbone au droit des piliers
- Restauration des voûtes, nervures et voûtains, nettoyage des parements
- Consolidation des maçonneries par injection de coulis de chaux
- Rénovation de l'installation électrique avec pose d'un éclairage LED pour la mise en lumière des vitraux
- Reprise partielle du dallage en pierre (nef et déambulatoire)
- Restauration et nettoyage des vitraux avec pose de verrières de doublage et grillage de protection
- Restauration et restitution des décors peints dans certaines chapelles
- Nettoyage des arcs boutants par micro-gommage
- Révision des couvertures en tuile plate des chapelles de l'abside
- Restauration partielle du mobilier (bancs de la nef avec la pose d'un nouveau plancher en chêne, de la porte de la sacristie et de la clôture du capharnaüm).

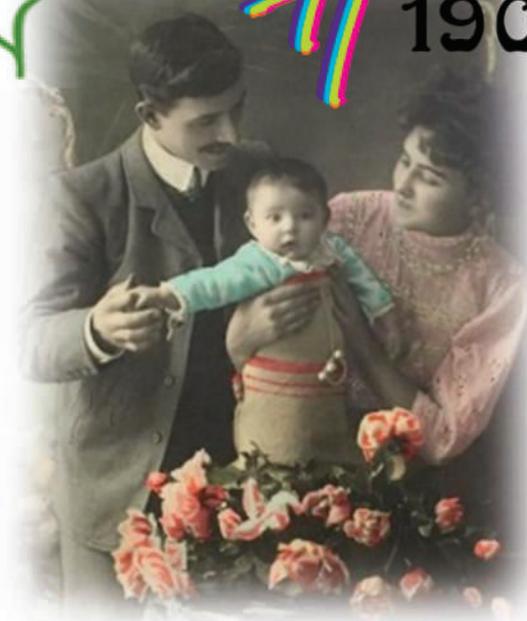
Ce chantier de grande ampleur a été rendu nécessaire par l'usure et les fragilités structurelles de l'édifice, les infiltrations d'eau, les fissures dues aux effets du temps. Il résulte d'une volonté forte de la commune à faire vivre ce patrimoine remarquable classé Monument Historique depuis juillet 1907. Le financement des travaux de près de 4,5 millions d'euros a pu être réalisé grâce aux subventions versées à hauteur de 80% des partenaires que sont l'Etat (DRAC), la Région, le Département et la Fondation du Patrimoine.

Une nouvelle campagne de travaux est en prévision, elle concernera la restauration des transepts nord et sud.





Bar-sur-Seine 1900, la famille s'agrandit



Les élèves de 4^{ème} du collège Paul Portier et leur professeur Mme Quantin sont heureux de vous annoncer la naissance de leur nouveau parcours, Place du Marché. Comme ses aînés, Centre-Ville et Bords de Seine, ce parcours audiovisuel vous fera découvrir Bar-sur-Seine à la Belle Epoque.

Le nouveau-né, le parcours Place du Marché, est de solide constitution : 2.5 km, 18 cartes postales anciennes, 9 enregistrements... Il a tout pour plaire. Prenez 2 heures pour le découvrir. Rdv à la Maison du Tourisme pour (re)découvrir Bar-sur-Seine et passer un bon moment en famille, en couple ou entre amis... Gratuitement.



Boîtes à livres

Depuis plusieurs années, des boîtes à livres sont installées dans nos quartiers, à l'initiative du Rotary club et du Lions Club.

Certains habitants ont pris leurs habitudes, et déposent, prennent les livres qui les intéressent. C'est bel et bien le but de ces espaces : partager son plaisir de la lecture, et en permettre un accès gratuit. Il n'est pas nécessaire de déposer quelque chose pour avoir le droit de se servir.

On y vient vite cependant, comme en remerciement à ceux qui avaient déposé les livres dont nous avons profité ensuite. Toutefois, nos boîtes à livres vieillissent, certaines prennent l'eau depuis que les portes qui devaient protéger les ouvrages ont été arrachées. Aussi, des conseillers municipaux réfléchissent aux meilleures solutions pour pérenniser ces boîtes qui sont si plaisantes : déplacer certaines pour les mettre à l'abri, remettre des portes à d'autres... et bien sûr, leur remettre un bon coup de peinture !

C'est pourquoi nous vous demandons, utilisateurs, habitants, de partager votre avis sur cette question afin de faire au mieux. Et nous vous convierons lors d'une journée citoyenne pour remettre tout ce matériel en état.

En attendant, n'hésitez pas à entretenir ces boîtes à livres, à jeter les livres ou magazines trop abimés, à réorganiser les rangements... bref, à rendre cet espace le plus accueillant possible !... Et bonne lecture !





La voix aux élus municipaux (groupes minoritaires)

Depuis plus de 10 ans maintenant à Bar-sur-Seine nous connaissons des épisodes pluies - débordements - inondations qui s'intensifient et s'accélèrent. Cela révèle un besoin de réflexion sur une urbanisation durable, de travaux importants pour nettoyer les rives de Seine et d'étudier l'implantation d'une bassine en amont de la confluence de l'Aube, Arce et Seine. 2013, 2018 et donc 2024 ont montré que la montée des eaux n'est plus un événement cinquantenaire mais bien un risque fréquent. Notre groupe construit son programme 2026 sur un projet à long terme de réflexion sur nos infrastructures afin de limiter ce nouvel impact sécheresse / excès d'eau. Ce devra être fait en parallèle avec les travaux d'urbanisme du centre et la réfection de la place du marché devra entrer dans cette logique durable, donc avec une étude globale et non uniquement les rues adjacentes. Retrouver de la végétation en entrée de ville, développer nos parkings autour du centre en intégrant aire de camping-car et parking mobilité douce, nouveau sens de circulation, échange centre bourg - périphérie - rives de Seine, voilà l'enjeu des prochaines mandatures.

Enfin, je finirai en demandant à notre municipalité de continuer à fournir nos écoles et nos aînés avec l'eau en bouteille restante de Suez pendant encore quelques temps, même si les tests se révèlent bons, principe de précaution et protection des santés fragiles.

Pierre-Alcé LEJEUNE du groupe « Renouveau barséquanais »

La fête de l'agriculture a eu un franc succès encore cette année, surtout pour la 100^{ème} et qui je l'espère continuera encore. Je vois cher barséquanais, chère barséquanaise, que pour le tri, vous êtes contre, moi aussi, mais ce n'est pas parce que vous êtes contre qu'il faut faire n'importe quoi, surtout quand je vois comment les coins de tri sont sales même pires, vous pourriez faire un effort c'est du non-respect pour votre ville qui a tout fait pour être une petite cité de caractère. J'espère que ça ira mieux avec le temps. Je compte sur vous. Nous avons encore une fois été embêtés avec l'eau du robinet et nous avons déploré des malades, par contre, ce que j'ai vu, c'est que le Maire a réagit vite en distribuant des packs d'eau aux écoles, à l'hôpital et à la maison de retraite, et vous les habitants avez bien joué le jeu en vous déplaçant pour la distribution de packs d'eau organisée par SUEZ. J'espère que tout ceci restera derrière nous.

Océane LANGRY, pour « le rassemblement pour l'Avenir de Bar-sur-Seine »

Information élections européennes

Attention : cette année, les élections se tiendront à la salle polyvalente et non au gymnase Paul Portier !

Rendez-vous le 9 juin 2024, entre 8h et 18h, pour voter et choisir vos représentants au parlement européen qui compte 720 députés.

En France, ce sont 81 sièges qui sont à pourvoir.





Consultations externes au centre hospitalier de Bar-sur-Seine

| Spécialités | Médecins | Prise de rdv | Agenda |
|-------------------------|--|---------------------------------------|--|
| Algologie | Dr Gallopin | ☎ 03 25 45 85 20 | Vendredi après-midi, semaines paires |
| Angiologie | Dr Ferlet-Tilquin | Secrétariat du CH * | Jeudi |
| Cardiologie | Dr Bellefleur | Secrétariat du CH * | Mardi et mercredi |
| Chirurgie orthopédie | Dr Aouragh Dr Tchomtchoua Dr Zoughaiby | ☎ 03 25 49 49 01 | Jeudi après-midi semaines paires Jeudi après-midi semaines paires Vendredi matin semaines impaires |
| Chirurgie viscérale | Dr Varaei | ☎ 03 25 49 49 76 | Mercredi après-midi |
| Pneumologie | Dr Atlaoui Dr Bouaddou | ☎ 03 25 49 70 27 | Vendredi semaines paires Mardi semaines paires |
| Rétinopathie diabétique | Réseau de santé ADDICA | Secrétariat du CH * | Un lundi après-midi par trimestre |
| Rhumatologie | Dr Belkadi | Secrétariat du CH * | Vendredi après-midi semaine impaire une fois par mois |
| Urologie | Dr Farcas | ☎ 03 25 75 92 85 ou 03 25 49 49 46 | Lundi |

*Secrétariat du Centre Hospitalier de Bar-sur-Seine
07 85 78 77 14 ou au standard 03 25 38 38 38.

Vous avez la parole : cet espace est le vôtre, vous pouvez y écrire vos remarques, faire des propositions, signaler des problèmes, etc. ou sur papier libre puis le déposer à la mairie dans l'urne prévue à cet effet. Vous pouvez également choisir d'envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@bar-sur-seine.fr

VOTRE AVIS
NOUS
INTÉRESSE